

Conservation des espèces: urgente et utile !

Un grand nombre d'espèces menacées ne peuvent être sauvegardées qu'au prix de mesures centrées sur leurs exigences écologiques et de projets spécifiques. Depuis 2003, le programme « Conservation des oiseaux en Suisse » intensifie les efforts visant à protéger certaines espèces. Les résultats sont probants.

On sait depuis longtemps qu'une protection de la nature efficace doit porter sur trois niveaux :

1. celui des habitats, qui passe par la préservation et l'entretien de milieux à large échelle, par exemple via une exploitation sylvicole respectueuse de la nature ou des surfaces de promotion de la biodiversité en agriculture ;
2. celui des sites, avec statut de protection, telles que les réserves naturelles classiques ou les zones alluviales ;
3. celui des espèces, qui intervient lorsque les deux niveaux précédents ne suffisent pas à maintenir une espèce²⁰.

La conservation des espèces implique des mesures qui leur sont propres, afin d'éliminer les facteurs de réduction des effectifs. Bon nombre d'entre elles ne se rencontrent aujourd'hui qu'en petites populations souvent isolées, qu'il convient de préserver et si possible de renforcer, voire aussi d'aider à reconquérir des territoires potentiels.

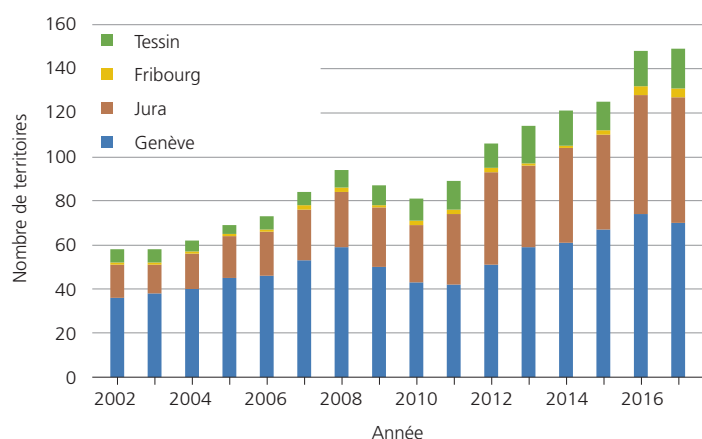
Cinquante espèces d'oiseaux nichant régulièrement en Suisse sont assignées à des mesures de conservation²¹. Le programme-cadre « Conservation des oiseaux en Suisse », initié en 2003 par BirdLife Suisse et la Station ornithologique suisse, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), développe les plans d'action destinés à ces espèces dites prioritaires et renforce leur mise en œuvre avec ses partenaires¹⁹.

Davantage que des nichoirs !

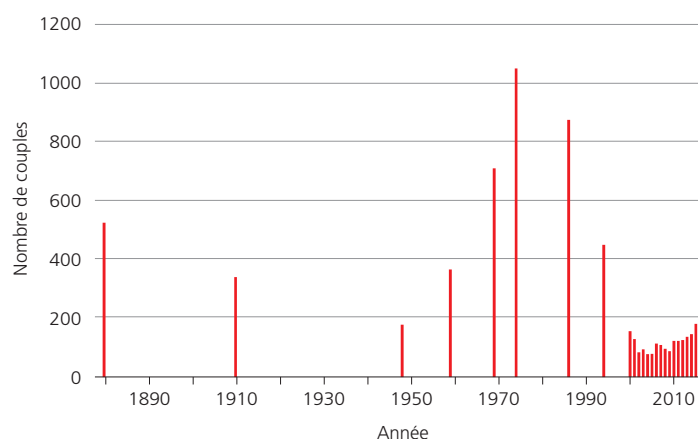
La mesure de conservation la plus simple et la plus classique consiste à augmenter et entretenir l'offre en sites de nidification, là où habitat est encore favorable mais où ces derniers sont en

nombre insuffisant. Ainsi, des nichoirs sont par exemple posés pour favoriser l'Effraie des clochers, la Huppe fasciée, le Martinet noir, l'Hirondelle de fenêtre et le Choucas des tours^{1, 9, 10, 18, 22}, des radeaux, plateformes et îlots de gravier s'avèrent précieux pour la Sterne pierregarin et la Mouette rieuse^{2, 15} tandis que des nids artificiels sont mis à disposition de la Cigogne blanche en plusieurs sites⁶.

La qualité du milieu fait cependant souvent défaut et nécessite des mesures de revitalisation pour bon nombre d'espèces prioritaires. Il en va ainsi pour le Tarier des prés, dont la conservation passe par celle de prés fleuris étendus et fauchés tardivement, à l'image de ce qui a été réalisé pour les nicheurs prairiaux, en collaboration avec les cantons du Valais et des Grisons^{4, 5}. Le Vanneau huppé manque de sites favorables à sa reproduction dans les terres cultivées, tandis que prédation et exploitation agricole intensive réduisent son succès reproducteur : des mesures ciblées, adoptées en certains sites, ont permis un redressement de ses effectifs depuis 2009¹⁴. Les espèces privilégiant les vergers, Chevêche d'Athéna, Torcol fourmilier et Rougequeue à front blanc en tête, manquent moins souvent d'arbres que de prairies maigres riches en insectes et en microstructures, dont l'exploitation fragmentée, entre les arbres, assure un sol dégagé pour la capture des proies^{8, 17}. Plusieurs projets favorisent ces milieux. Le Grand Tétrás manque de forêts de montagne calmes, aérées, à buissons nains, le Pic mar, de forêts à chênes suffisamment élevés, d'essences à écorce crevassée et de bois mort sur pied : des interventions sylvicoles ont eu lieu dans le cadre de plans d'action destinés à ces deux espèces, et des réserves forestières spéciales ont été créées,



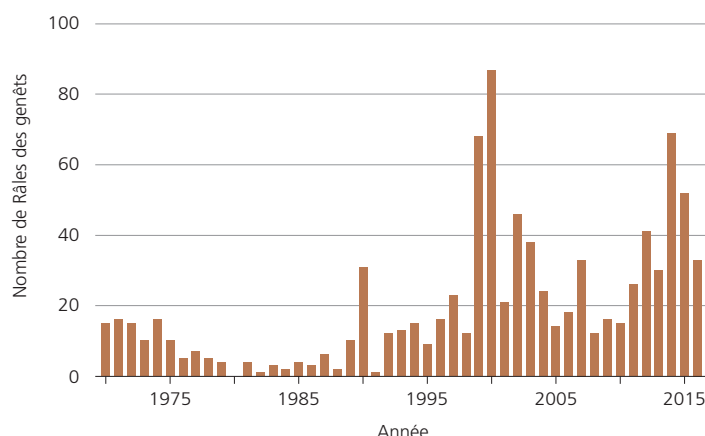
Évolution des effectifs de Chevêche d'Athéna dans divers cantons de 2002 à 2017. Le déclin a pu être enrayer au début de ce siècle. Renforcement de mesures sur le terrain et conditions climatiques favorables ont permis le redressement de la Chevêche d'Athéna depuis lors, même si ses effectifs restent faibles.



L'évolution des effectifs de Vanneau huppé en Suisse de 1880 à 2016 illustre son histoire mouvementée. Dès le début des années 1970, les effectifs ont fortement chuté, avant le léger revirement de tendance de ces dernières années.



Oliver Richter



Nombre de Râles des genêts cantonnés détectés en période de reproduction en Suisse, de 1970 à 2016. Depuis le début du projet de conservation, en 1996, le Râle des genêts réussit de nouveau à nicher en Suisse. À noter que les pics d'effectifs relèvent, pour partie aussi, d'autres facteurs tels qu'une prospection plus soutenue ou la situation de l'espèce en Europe.

Des espèces comme le Torcol fourmilier ont besoin de sols dégagés pour rechercher les insectes. Des structures végétales aérées ont donc été créées dans le cadre de divers projets de conservation.

qui favorisent l'habitat dans des régions prioritaires^{11, 12}. La création de zones de tranquillité a permis, au moins durant l'hiver, de retrouver un peu de quiétude dans de vastes secteurs favorables au Grand Tétrás.

L'importance des partenariats

La conservation des espèces est aujourd'hui bien ancrée dans la politique suisse de protection de la nature. Les cantons ont défini leurs priorités à partir des lignes directrices nationales; Valais et Tessin ont élaboré leur concept de sauvegarde des espèces, conjointement avec la Station ornithologique et BirdLife Suisse^{13, 16}, et d'autres ont mis en œuvre des plans d'action cantonaux spécifiques^{7, 23, 24}.

La conservation des espèces repose en grande partie sur d'innombrables volontaires et associations locales de protection de la nature, qui s'engagent sans compter et avec compétence. Cet ancrage régional par le biais de personnes, d'institutions et de services publics est un facteur de réussite déterminant.

Défis à venir

Le programme « Conservation des oiseaux en Suisse » a pour l'heure permis la publication de sept plans d'action nationaux spécifiques, qui devraient contribuer à renforcer la participation des cantons et d'autres partenaires à la cause de la conservation des espèces.

Les résultats de l'atlas 2013-2016 montrent le rôle prépondérant que la conservation des espèces continuera à jouer dans la protection de la nature en Suisse, vu, notamment, la forte diminution des espèces typiques des milieux cultivés et des cours d'eau naturels. Les effectifs de Grand Tétrás, Vanneau huppé, Chevêche d'Athéna, Huppe fasciée et de quelques autres demeurent fragiles

malgré des succès encourageants, que des efforts supplémentaires doivent permettre de garantir à long terme. D'autres espèces, portées aux critères d'inclusion par le recul de leurs effectifs, devront être intégrées à l'avenir. Le plan d'action de la Stratégie Biodiversité Suisse considère la conservation des espèces comme une mesure immédiate essentielle³. Des moyens financiers sont nécessaires pour faire face à ces défis imminents, en plus de la compréhension réciproque et de l'étroite collaboration entre pouvoirs publics, défenseurs de la nature, propriétaires fonciers et exploitants. Planification et suivi des projets apparaissent dès lors comme essentiels, étant donné que les succès en conservation des espèces requièrent souvent du temps et beaucoup de ressources.

Reto Spaar & Raffael Ayé

¹ Arlettaz et al. (2010c); ² Beaud (2017); ³ Bundesamt für Umwelt (2017a)/Office fédéral de l'environnement (2017b)/Ufficio federale dell'ambiente (2017)/Federal Office for the Environment (2017); ⁴ Graf et al. (2014d); ⁵ Horch et al. (2015); ⁶ Kestenholtz et al. (2010a-b); ⁷ Martinez (2016); ⁸ Meisser et al. (2016a-b); ⁹ Michler et al. (2015a-b); ¹⁰ Michler et al. (2016a-b); ¹¹ Mollet et al. (2008a-b); ¹² Pasinelli et al. (2008b-c); ¹³ Posse et al. (2011); ¹⁴ Ritschard (2017); ¹⁵ Robin (2014); ¹⁶ Scandolaro & Lardelli (2007); ¹⁷ Schaub et al. (2010b); ¹⁸ Scholl (2016a-b); ¹⁹ Spaar & Ayé (2016a); ²⁰ Spaar & Ayé (2016b-c); ²¹ Spaar et al. (2012a-b); ²² Strebel et al. (2012a-b); ²³ Weggler (2004a); ²⁴ Weggler (2004b)